

Hérouville-Saint-Clair

Les moins de 3 ans peuvent aller à l'école

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 29 mai 2017

539 mots



L'accueil à l'école des enfants à partir de 2 ans est expérimenté à l'école Simone-Veil, quartier du Val, depuis la rentrée 2016. - Crédit photo : Ouest-France

Le dispositif des classes passerelles est devenu MTA (Moins de trois ans), mais le principe reste le même : faire une rentrée en douceur à l'école.

Pourquoi ? Comment ?

C'est quoi le MTA ?

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est central dans le cadre de la Loi de refondation de l'école. Le MTA (Moins de trois ans) remplace le dispositif des classes passerelles en maternelle.

Depuis trois ans, le Département a fait le choix de créer des dispositifs innovants pour accueillir les enfants de 2 ans en école maternelle.

Hérouville bénéficie d'une classe de douze places, à l'école Simone-Veil, quartier du Val, depuis septembre 2016.

Pourquoi seulement au Val ?

C'est un quartier qui n'a pas de structures d'accueil petite enfance, et dont les besoins des familles correspondent à ce nouveau dispositif. « Cela permet de répondre à deux choses : la séparation progressive et la familiarisation à l'école. La salle permet de montrer aux parents ce que leur enfant peut faire à l'école. On sait bien que les débuts de la scolarité sont déterminants pour la poursuite des études. Ici, on optimise des choses essentielles pour la scolarité », explique Caroline Boisset, maire adjointe en charge de l'éducation et de la petite enfance.

Comment ça fonctionne ?

L'accueil est assuré quatre matinées par semaine, sans les repas, et pas le mercredi. Les enfants doivent avoir 2 ans dans l'année civile, et n'ont pas besoin d'être propres.

« On passe une sorte de contrat avec les parents, ils doivent pouvoir se libérer pour venir récupérer leur enfant si la matinée est trop longue. Ils peuvent aussi rester un peu avec l'enfant, selon leurs envies. Ils participent aussi à des ateliers, en cours d'année. L'objectif est qu'en cours d'année on puisse faire glisser les enfants qui sont prêts vers la maternelle, pour qu'ils soient à temps plein à l'école », explique l'enseignante, Corinne Enault, qui a reçu une formation spécifique.

Avec quel dispositif ?

Sophie Riult, Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), recrutée sur profil et rétribuée par la municipalité, est présente pour animer des ateliers avec les enfants, et répondre à leurs besoins. « Elle a travaillé en crèche individuelle et collective, et connaît très bien la petite enfance », ajoute Caroline Boisset.

La salle est celle de l'ancienne garderie de l'école, avec un dortoir installé dans la pièce contiguë. Elle a été réaménagée pour les tout petits.

Du mobilier spécifique et des jeux ont été achetés ou récupérés dans les crèches de la commune.